



Ville de

Sainte-Geneviève-des-Bois

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20210121-SG2021_02463-AI
Date de télétransmission : 21/01/2021
Date de réception préfecture : 21/01/2021

**ARRETE N° 21-18
DE MAINLEVÉE DE L'ARRETE DE FERMETURE N° 16-428
DE L'ETABLISSEMENT LE FRIDAY
(nouvellement LE MELROSE)
22 rue du PETIT FIEF**

Le Maire de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'arrêté de fermeture administrative en date du 21 octobre 2016,

VU l'autorisation de travaux au titre des établissements recevant du public délivrée le 8 mars 2017,

VU le rapport d'audit du bureau de contrôle VERITAS en date du 12 octobre 2020 reçu le 26 décembre 2020, faisant état d'avis satisfaisant sur l'ensemble de la sécurité incendie de l'établissement,

VU les plans de l'établissement transmis le 26 décembre 2020, conformes à l'autorisation de travaux obtenue,

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour procéder à la levée de l'arrêté de fermeture administrative,

ARRETE

ARTICLE 1 - Sur la base de l'autorisation de travaux au titre des établissements recevant du public et du rapport du bureau de contrôle VERITAS sur la sécurité incendie, il est prononcé à la mainlevée l'arrêté de fermeture administrative du 21 octobre 2016 pour le local LE FRIDAY, nouvellement dénommé LE MELROSE, sis 22 rue du Petit Fief à Sainte Geneviève-des-Bois. L'établissement ne pourra procéder à l'ouverture de son établissement que lorsque les mesures sanitaires le permettront.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant et sera affiché en Mairie de Sainte Geneviève-des-Bois.

ARTICLE 3 - Monsieur le Maire de Sainte-Geneviève-des Bois et Madame le Commissaire de Police de Sainte-Geneviève-des-Bois sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois, le 14 janvier 2021

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

